

Aujourd'hui
à

Charnières

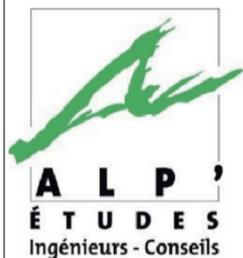




CONFITURES ARTISANALES
COULIS DE FRUITS - SORBETS MAISONS - ÉPICERIE FINE

Implantée depuis 30 ans à Charnécles, La Tacoulienne, vous propose des produits gourmands issus de notre production et de fruits et légumes sélectionnés rigoureusement.

OUVERT TOUS LES JOURS DURANT L'ÉTÉ - 10 LE TRIEVOZ 38140 CHARNÉCLES
04 76 91 50 74 - LATACOULIENNE.COM - FACEBOOK.COM/LATACOULIENNE



Bureau d'Etudes Techniques Architectes du paysage

Infrastructure - Eau - Assainissement
VRD - Aménagements Paysagers

137 - rue Mayoussard - Centr'Alp - 38430 MOIRANS
Tél. 04.76.35.39.58

www.alpetudes.com

Sommaire

Le mot du maire _____	Page 3
Rétrospective 2021 _____	Page 4
Urbanisme _____	Page 9
Délibérations _____	Page 10
La vie associative _____	Page 12
L'école _____	Page 18
Regards sur le patrimoine _____	Page 21
La vie communale _____	Page 22
Le climat en questions _____	Page 24
Alors... on fait quoi ? _____	Page 26
CCAS _____	Page 28
Adresses utiles _____	Page 29
Le carnet _____	Page 30
Votre mairie _____	Page 30
Page spéciale jeunes _____	Page 32

FILOUL - CHARBON - GAZOLE
GRANULÉS DE BOIS • DIN+
LIVRAISON EN VRAC AVEC PESÉE EMBARQUÉE ET ASPIRATION

DURAND
Combustibles

Tél. 04 76 91 00 74 - 50 ZA du Petit Bessey - 38140 CHARNÉCLES
L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR ÉCONOMISONS-LA ! durand-combustibles@wanadoo.fr

Directrice de la publication : **Nadine REUX**

Préparation du bulletin : **Séverine FAISST** et l'équipe municipale, avec l'aide d'**Andrée BUDILLON**

Impression : **Imprimerie RUZZIN—Moirans**

*La municipalité remercie **les annonceurs** qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal. Merci de leur réserver vos achats.*

*La municipalité remercie également **les associations locales** pour leur participation à l'élaboration de ce bulletin.*

Photos : DR

ACORE

Maitrise d'Oeuvre
Coordination SPS
O.P.C.

contact@acore-groupe.fr
Téléphone : 04 76 65 63 18



06 50 71 85 20 ou 06 84 62 58 83

salex38@orange.fr

SARL SALEX - 190 Route de Voiron - 38140 CHARNÉCLES

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers habitants petits et grands de Charnècles,

Je vous souhaite une très bonne fin d'année 2021, auprès de vos proches et le plus loin possible des tracas de santé.

Avec les élus et les membres du CCAS nous avons annulé le repas des aînés avec beaucoup de regrets. Nous avons essayé de le maintenir jusqu'au bout, mais la raison nous a conduit à prendre cette décision, d'autant plus que le virus circule beaucoup sur notre commune. En effet le nombre important d'enfants positifs à la Covid-19 a conduit à la fermeture de la totalité des classes de l'école pendant quelques jours.

Avec le même objectif de préserver la santé de tous, mais avec la tristesse de ne pas pouvoir échanger de manière conviviale avec vous, nous déciderons dans quelques jours du maintien ou non de la cérémonie des vœux prévue le 15 janvier à 11 heures. Comme l'an dernier, vous pourrez quoiqu'il en soit retrouver mes vœux sur le site internet de la commune.

Les élus se sont investis dans les nombreux dossiers et actions qui permettent d'améliorer la vie des habitants de notre village. Sans proposer une rétrospective complète, je souhaite mettre l'accent sur l'amélioration des conditions de vie à l'école avec la rénovation acoustique et de l'éclairage de 4 salles de classe ainsi que la rénovation thermique du dortoir. La rénovation de 2 appartements communaux de la Vieille Cure est presque terminée.

Nous avons souhaité embellir le village avec de nouvelles illuminations de Noël, et un nouveau mode d'éclairage public qui nous permettra également de réduire notre consommation d'électricité. Afin d'améliorer la gestion de sujets particuliers, nous sommes accompagnés par le Fredon pour les espaces verts et par TE38 pour les dépenses en énergie.

Je suis particulièrement fière des événements organisés en lien avec les associations que nous continuons à accompagner, et du budget participatif dont la mise en œuvre est prévue pour 2022.

La part du travail quotidien, de la gestion administrative et réglementaire est importante. Ainsi un temps conséquent a été consacré à la mise en place d'outils de gestion des ressources humaines. Je n'oublie pas la participation des conseillers municipaux aux commissions et groupes de travail du Pays Voironnais.

Dès 2021, nous préparons les projets pour les années futures, avec des études et la recherche de financements. La maison des vergers au centre-village est celui que nous souhaitons mettre en œuvre le plus rapidement.

Je souhaite remercier les agents municipaux pour leurs compétences et leur engagement à nos côtés car nous avons eu à faire face à des circonstances inédites qui nous ont amenés à revoir nos manières de travailler.

Madame, Monsieur, chers enfants, avec les conseillers municipaux et les membres du CCAS, je vous souhaite le meilleur pour l'année qui arrive : santé, bien-être et moments doux et joyeux pour vous et vos proches.

Bonne année 2022

Nadine Reux, maire

Nadine Reux



Rétrospective 2021

Les élus se sont investis dans les nombreux dossiers et actions qui permettent d'améliorer la vie des habitants de notre village :

École

- **Rénovation acoustique, éclairage et peinture de 4 salles de classe**
Pose de faux-plafonds, portes et double-vitrage acoustiques, installation d'éclairage LED plus confortable et moins énergivore, peinture. Coût total 74 650 €, subventionné à 60%.
- **Rénovation thermique du dortoir et de la salle de motricité**
Remplacement de 2 fenêtres et 2 portes, installation de volets roulants électriques solaires, pose d'une barre antipanique. Coût total 19 800 €, subventionné à 60%.
- **Mise sous alarme de l'école**
La totalité du bâtiment est désormais protégée.
- **Équipement numérique**
3 vidéoprojecteurs interactifs (avec de nouveaux tableaux compatibles) ont été commandés, pour équiper les classes qui ne l'étaient pas encore. 8 ordinateurs portables « élèves » les accompagneront pour compléter la dotation. Coût total 16 360 €, subventionné à 45%. Une borne Wifi a aussi été remplacée.
- **Participation aux frais d'équipement de l'école à hauteur de 35 € par élève**
- **Financement des cars pour les sorties scolaires et de l'USEP**



Travaux dans le village

- **Achats de nouvelles illuminations de Noël (LED)**
Pour un village plus agréable et des économies d'énergie, avec une subvention du Pays Voironnais. La mise en lumière initialement prévue le 29 novembre a été différée de quelques jours suite à la neige.



- **Rénovation de 2 appartements communaux de la Vieille Cure et relogement des 2 locataires**
A la suite de 2 premiers appartements déjà rénovés, isolation, changement de mode de chauffage, réfection de l'installation électrique, peinture. Montant total estimé (travaux en cours) 100 000 €, subventionné à 66%. Les 2 locataires concernées sont relogées le temps de travaux dans l'ancien appartement de fonction au-dessus de l'école.
- **Rénovation des portes de l'église**



Rétrospective 2021



- **Pose d'arceaux vélo**
- **Jalonnement vélo**

Pour rejoindre Voiron via Saint-Cassien, ou les gares de Rives et Moirans, des itinéraires fléchés ont été mis en place dans le cadre du Schéma Vélo piloté par le Pays Voironnais.

Les derniers ajustements sont en cours.

- **Bornes de propreté canine et poubelles de tri**

Des distributeurs de sacs pour le ramassage des excréments canins et des poubelles avec 2 compartiments pour le tri des déchets sont attendus, ils seront prochainement installés.



- **Rénovation de l'éclairage public (passage en LED)**

156 luminaires ont été remplacés pour des économies d'énergie et de maintenance. 21 nouveaux points lumineux seront ajoutés dans les prochaines semaines pour corriger les zones d'ombres identifiées par la commission « Sécurisation des déplacements ». Coût 117 000 €, subventionné à 58%.

- **Aménagement des quais bus et du carrefour des Rivoires**

Le Pays Voironnais a mis en accessibilité et en cohérence avec les lignes scolaires les quais bus des Rivoires. De nouveaux trottoirs ont été mis en place pour améliorer la sécurité des usagers. Nous en avons profité pour modifier le régime de priorité, en collaboration avec le Département.



- **Travaux en lien avec l'écoulement des eaux pluviales**

Des reprises de captation et guidage des eaux pluviales doivent être réalisées dans le Grand Chemin, au niveau de l'usine Lady, et dans le chemin des Acacias. Une entreprise a été retenue et interviendra prochainement sur ces 2 chantiers.

- **Travaux multiples d'entretien du patrimoine municipal**

Les bâtiments, véhicules et équipements communaux doivent être tenus en bon état de fonctionnement. Nous sommes par exemple intervenus plusieurs fois sur la chaufferie (école, cantine, gymnase, salles), et avons du faire reprendre l'étanchéité du toit de la mairie.



Rétrospective 2021

Moyens pour mieux servir les habitants



- **Travaux au local technique des Maréchaux**

Avant d'accueillir l'atelier des services techniques, le local des Maréchaux est en cours de réhabilitation (menuiseries, électricité, plomberie, charpente, ...).

- **Remplacement du tracteur et achat d'une balayeuse**

Le nouveau tracteur permettra à la commune et aux agents techniques de gagner en réactivité et en polyvalence. En effet grâce à la fourche pour toutes actions de levage et à la balayeuse, nous serons plus rapides pour exécuter des tâches qui étaient jusqu'alors sous-traitées au Pays Voironnais. De plus ce nouvel équipement pourra éventuellement être loué (avec chauffeur) à d'autres communes pour maximiser la rentabilité. Coût total 66 500 €, reprise de l'ancien tracteur 26 000 €.



- **Accompagnement FREDON pour la gestion des espaces verts**

Avec une participation financière du Pays Voironnais, le réseau FREDON nous accompagne vers une gestion au service de la santé des végétaux, de l'environnement et des hommes.



- **Adhésion CEP TE38 pour une meilleure maîtrise des dépenses en énergie**



Déjà gestionnaire de notre réseau d'éclairage public, le syndicat Territoire d'Énergie Isère nous accompagne désormais via son offre Conseil en Énergies Partagé vers la réduction de nos dépenses énergétiques. L'analyse des factures et des bâtiments permettra de cibler les travaux nécessaires.

- **Le marché du vendredi s'étoffe**

La recherche de nouveaux commerçants a commencé à porter ses fruits. Ou plutôt ses fromages.



- **Glacières pour le portage de repas**

Afin de sécuriser la livraison des repas, tant par le respect de la chaîne du froid que par la réduction des manipulations, 2 glacières par bénéficiaire sont utilisées en alternance.

Participation citoyenne et vie du village

- **Subventions aux associations, et accueil de nouvelles activités**

Les subventions sont reconduites, et 2 nouvelles associations (Ufolep et Moirans Danse) bénéficient de créneaux dans nos salles municipales ou notre gymnase.

Le gymnase a aussi accueilli cette année 2 concerts de Chansons Buissonnières. Et même si la situation sanitaire ne nous a pas permis de maintenir tout ce qui avait été prévu en lien avec les associations, les manifestations dans le cadre du Téléthon ont été une réussite.

- **Enquête sur le devenir de la maison acquise par la municipalité en centre-village**

Le bulletin municipal et une adresse mail dédiée à la participation citoyenne ont permis de recueillir vos nombreuses contributions, qui continuent d'alimenter les réflexions du groupe de travail en charge de ce dossier.

Rétrospective 2021

- **Réflexion sur l'emplacement des panneaux d'affichage**

Les panneaux destinés à l'affichage municipal et associatif méritent une mise à neuf. Leurs emplacements ont tous été étudiés pour se rapprocher des habitants.

- **Lancement d'un concours photo communal**

Le concours photo a été prolongé, vous pouvez encore envoyer vos contributions sur les thèmes « Un lieu de Charnècles pour nous » (11-18 ans) et « Le village de Charnècles » (adultes).

- **Organisation du Budget Participatif**

À l'heure où vous lirez ces lignes, les nombreux votes reçus par mail, par le sondage Intramuros, ou via le coupon de participation, auront été dépouillés, et le projet à mettre en œuvre en 2022 choisi.



- **Journée de nettoyage avec les habitants**

50 bénévoles, 130 kg récoltés, lors de la journée de nettoyage du village au printemps, en collaboration avec l'association DPEC.

- **Modification n°2 du PLU : enquête publique et réalisations des phases réglementaires**

Après l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu son rapport, et toutes les étapes consécutives ont été menées à bien. La modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme est maintenant entérinée.

- **Mise en place d'Intramuros**

Application mobile vous permettant d'accéder à toutes les informations de votre village, Intramuros vous offre aussi la possibilité d'entrer en contact facilement avec les élus et agents pour signaler des dégradations, dépôts sauvages, incivilités, défauts de voirie ou tout autre événement que vous voudriez nous communiquer. Elle permet aussi de répondre à des sondages, de suivre les actualités des associations ou de l'école, de consulter la météo ou des cartes. Déjà près de 100 abonnés, serez-vous le prochain ?



- **Organisation des élections régionales et départementales**

Ce double scrutin, avec les contraintes imposées par l'épidémie de Covid-19, s'est malgré tout déroulé dans de bonnes conditions grâce à l'implication des agents administratifs et techniques, et avec la participation des élus et d'habitants volontaires.

- **Organisation des cérémonies**

Commémorations, forum des associations, accueil des nouveaux arrivants, journées du Patrimoine, Printemps des cimetières. Autant d'occasion de vous rencontrer, malgré les conditions sanitaires délicates.

Gestion des ressources humaines

- **Mouvements de personnel**

Nous avons souhaité cette année la bienvenue à Dalila, Marine et Nathalie, et bénéficions actuellement du renfort de Mohamed. Tous sont venus renforcer l'équipe suite aux départs de 3 agents (retraite, fin de contrat, demande de disponibilité pour création d'entreprise).

- **Mise à jour des documents réglementaires**

Un important travail de mise en conformité est en cours depuis plus de 6 mois au sein du service ressources humaines.

Rétrospective 2021

Participations aux commissions et groupes de travail du Pays Voironnais

De nombreux élus sont membres titulaires ou suppléants des 3 commissions ouvertes du Pays Voironnais (Transition Écologique, Solidarités, Économie-Agriculture-Tourisme), ainsi que de groupes de travail dédiés à des sujets précis.

Gestion administrative de la commune

Des tâches prenantes, qui demandent temps et compétences à nos agents administratifs, avec le soutien et les directives des élus concernés. Mais des tâches nécessaires pour la bonne marche de la collectivité et l'efficacité de nos actions.

- Suivi quotidien des procédures administratives et des dossiers en cours
- Suivi des dossiers d'urbanisme et visites de terrain
- Suivi des dossiers juridiques avec nos avocats
- Recherche de subventions

Réflexion sur les prochains projets

- Aménagement de la maison des vergers (anciennement « maison Cleyet ») au centre-village



Un groupe de travail a été constitué pour élaborer, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) du Dauphiné, propriétaire de la maison en portage pour la municipalité, les scénarios de réhabilitation de cette maison.

- Réfection du parking de la mairie

Le revêtement est à reprendre, et amène à une réflexion poussée sur la désartificialisation des sols et sur le cycle de l'eau. L'hypothèse d'ombrières photovoltaïques est aussi intégrée à ce projet.

- Remplacement des chaudières fuel

Ces chaudières datent de 1969, les brûleurs de 1987. Un appel d'offres pour la fourniture de chaleur issue de la filière bois-énergie (granulés) vient de se terminer, les offres sont en cours d'analyse.



- Rénovation thermique des bâtiments communaux

Dans la continuité du projet précédent, et pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques imposés par le décret tertiaire, des travaux seront nécessaires. Les études et conseil de TE38 permettront de lancer les opérations prioritaires.



- ...

Bien d'autres projets qui rythmeront le mandat sont en cours d'étude dans les commissions municipales.

Urbanisme



Pour la période du 22 juin 2021 au 17 novembre 2021

Permis de construire accordés

22/06	M. OLIVEIRA	Croix de Tourtière	Construction d'une maison individuelle
22/06	M. BAZAZZUTTI	Croix de Tourtière	Construction d'une maison individuelle
03/07	M. SCHOENE	Route du Penon	Construction d'une maison individuelle
21/07	M. LOFTI	Route du Penon	Construction d'une maison individuelle
27/07	M. ALLEGRET	Route du Penon	Construction d'une maison individuelle
03/08	M. JACQUIN	Bois Vert	Construction d'un bâtiment agricole d'élevage
10/08	M. MORDOHAY	Route du Penon	Construction d'une maison individuelle—Modificatif
11/08	M. LOIODICE	Route du Penon	Construction d'une maison individuelle
02/09	M. ESCANDE	Route du Penon	Construction d'une maison individuelle—Modificatif
07/09	M. FERRARI	Route du Penon	Construction d'une maison individuelle
24/09	M. BOURDIS	Route du Penon	Construction d'une maison individuelle

Permis de démolition accordé

17/11	M. BURGOS	Chemin du Combeau	Démolition d'un bâtiment en pisé
-------	-----------	-------------------	----------------------------------

Déclarations préalables acceptées

06/09	M. GLEBIOSKA	Route de Puits Barral	Portail
06/09	M. THERON	Route de Voiron	Création d'une extension de 18 m ² sur maison existante
07/07	Mme MOYET	Route de Puits Barral	Régularisation véranda
20/08	M. BARBÉ	Route du Petit Bessey	Création d'une extension de 24 m ²
19/10	M. SOUCHON	Route de Voiron	Extension du rez-de-chaussée de l'habitation principale

Infos et renseignements :

Urbanisme : urbanisme@ville-charnecles.fr - 04.76.91.26.82

Permanences en mairie : aux horaires d'ouverture

Madame Sophie REY, **architecte conseil**, reçoit [sur rendez-vous](#) en mairie, le **dernier jeudi du mois** entre **9h et 12h**.

Avant d'entreprendre des travaux il est fortement conseillé de prendre contact avec le service urbanisme afin de vérifier la conformité de votre projet selon le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur et l'éventualité de formalités administratives préalables.

Délibérations

Conseil municipal du 22/07/2021

2021-020-INSTITUTION ET VIE POLITIQUE	Élections du 3ème et du 4ème adjoint
2021-021-INSTITUTION ET VIE POLITIQUE	Modification des commissions municipales et de leurs membres
2021-022-INSTITUTION ET VIE POLITIQUE	Modification des membres du conseil municipal siégeant au sein d'organismes extérieurs
2021-023-INSTITUTION ET VIE POLITIQUE	Modification des délégués du conseil municipal au sein des commissions de la CAPV
2021-024-INSTITUTION ET VIE POLITIQUE	Modification du conseiller municipal en charge des questions de défense
2021-025-INSTITUTION ET VIE POLITIQUE	Détermination du nombre des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'administration du CCAS et désignation de ces membres
2021-026-ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Dividendes Buxia Énergies
2021-027-ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Convention accompagnement juridique Fessler
2021-028-RESSOURCES HUMAINES	Création d'un poste de renfort administratif sur secrétariat général

Conseil municipal du 23/09/2021

2021-029-INSTITUTION ET VIE POLITIQUE	Modification des membres du conseil municipal siégeant au sein d'organismes extérieurs—Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) et TE38
2021-030-URBANISME	Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Charnières
2021-031-FINANCES	Taxe foncière sur les propriétés bâties—Suppression de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
2021-032-FINANCES	Versement d'une subvention aux délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) pour l'année 2021
2021-033-INTERCOMMUNALITÉ	Vote du rapport annuel 2020 eau et assainissement
2021-034-ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Remplacement chaudière bâtiments communaux
2021-035-ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Signature d'un contrat de mise à disposition avec Adéquation
2021-036-ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Signature d'une convention—socle numérique dans les écoles élémentaires

Délibérations

Conseil municipal du 28/10/2021

2021-037-FINANCES	Décision Modificative n°1
2021-038-FINANCES	Durée d'amortissements des subventions d'équipement versées
2021-039-ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Fixation du loyer temporaire relatif à deux locataires
2021-040-ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Temps de travail légal de 1607 heures par an
2021-041-INTERCOMMUNALITÉ	Désignation d'un représentant de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
2021-042-INTERCOMMUNALITÉ	Signature d'une convention de distribution du magazine de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

Conseil municipal du 09/12/2021

2021-043-FINANCES	Décision Modificative n°2
2021-044-RESSOURCES HUMAINES	Modification des horaires d'ouverture de la mairie au public
2021-045-RESSOURCES HUMAINES	Modification des horaires de travail des agents administratifs
2021-046-RESSOURCES HUMAINES	Mise en œuvre du télétravail au sein de la collectivité
2021-047-RESSOURCES HUMAINES	Modalités d'attribution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSSEP)
2021-048-DOMAINE ET PATRIMOINE	Cession d'un tracteur



Les comptes-rendus détaillés sont consultables en mairie après qu'ils aient été approuvés par les conseillers municipaux présents aux séances.

La vie associative

Marché d'Automne

Après une année d'arrêt et par une belle journée d'octobre, notre traditionnel marché d'automne a enfin pu revenir avec des exposants comme chaque année au rendez-vous et de nombreux visiteurs.

Mais rien ne pourrait se faire sans la collaboration de nombreux membres des associations du village.

Pour rappel, le marché d'automne est une association de loi 1901 avec pour vocation l'achat de matériel utile aux associations lors de leurs manifestations. Nous disposons déjà de tables, de bancs, de barnums, d'un vidéo-projecteur et bien d'autres choses. Ce matériel leur est prêté à la condition qu'elles aident à la réalisation de cette journée. Alors merci à tous ceux qui cette année, encore, sont venus nous prêter main forte.

Nous tenons à remercier tous les participants qui ne font partie d'aucune association, les adhérents, les exposants, la Mairie et les nombreux visiteurs et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.



L'écho des Échos de Chartreuse

Pas de doute, l'automne s'est installé confortablement au pied de nos montagnes de Chartreuse. Les couleurs rouge orangé des feuilles mortes virevoltent dans le ciel bleu immaculé. Tableau idyllique avec en arrière plan la formation des Échos de Chartreuse dans leur tenue vert sapin qui vous transporte au son de leur trompe tant appréciée lors de cette belle journée du dimanche 10 octobre au marché d'automne. Quel plaisir de vous avoir retrouvé et d'avoir partagé quelques fanfares en votre compagnie. Merci pour vos encouragements...

La rentrée des classes fut un peu décalée pour notre école de trompe. Après une année sans activité, 8 élèves ont repris le chemin de l'école tous les mardi soir à 20h30 à la salle St Roch. Après plus de 10 ans de fonctionnement, cette école est la clé pour pérenniser notre formation. Yves et Michel sont toujours aussi investi et ont à cœur de transmettre le plus justement les notions de décontraction, respiration, colonne d'air, émission du son... indispensables pour débiter l'instrument. Bienvenue aux écoliers et merci aux professeurs....

Très bon hiver à tous !



La vie associative

Rétrospective 2021 à la médiathèque, avec « Les amis de la bibliothèque »

Cette année 2021 a été ponctuée des aléas et chamboulements liés à la COVID19 : couvre-feu, pass sanitaire, quarantaine, gestes barrières... Mais le service aux abonnés a toujours pu être maintenu ! Les séances scolaires et les actions culturelles ont même pu reprendre dès septembre 2021.

Ainsi, le festival « Livres à vous » a eu lieu cette année du 18 au 21 novembre sur tout le Pays Voironnais. La médiathèque de Charnècles a notamment participé à cet événement annuel en proposant un "apéro lecture", le vendredi 8 octobre à 19h, au Centre A+Glass Pare-Brise - 20 ZA des Granges à Charnècles. Une trentaine de personnes s'est ainsi retrouvée dans ce lieu atypique, accueillie avec plaisir par les gérants de l'entreprise, MM. Vizzini et Mollard. Ils ont pu écouter avec attention les extraits de livres des auteurs invités du festival, déclamés par les lecteurs Sophie Vaude, Arlette Gervasi, Jean-Louis Muselli et Geneviève Nain, accompagnés musicalement par Pierre Bégot et Roberto Lozano.

La soirée s'est terminée par le traditionnel apéritif préparé par les bénévoles de la médiathèque.

Une très bonne soirée conviviale !



Le vendredi 22 octobre, une action culturelle commune entre l'école et la médiathèque, en lien avec la thématique annuelle du Conseil Départemental de l'Isère « L'arbre et la forêt », a été réalisée dans la cour de l'école : un "Land Art" : un mandala réalisé avec des matériaux naturels. Une vaste collecte de matériaux naturels avait été organisée, enseignants et bénévoles de la bibliothèque de Charnècles remercient encore les familles qui y ont généreusement participé.

Feuilles d'automne, pommes de pin, marrons, châtaignes, noisettes, glands, faînes, noix, bambous, pétioles de platane, brindilles vertes de

laurier sauce, brindilles rouges de hêtre, romarin, roses, lavandes, œillets d'Inde, fleur de tournesol, cyclamens...

Une grande diversité de textures, couleurs et forme était à la disposition des élèves. Un vent puissant a limité l'utilisation des feuilles d'automne, mais le temps sec a permis à tous les élèves des classes de maternelles et cycle 2 de réaliser en petits groupes leur création dans la cour. Les élèves se sont montrés investis et fiers de montrer leurs créations lors de l'exposition organisée pour les familles en fin d'après-midi. C'était un bon moment de partage autour de l'art et la nature !

Enfin, des sorcières s'étaient invitées à la médiathèque avant Halloween dans le cadre d'une exposition. Manuels, livres et contes étaient à disposition pour tout savoir sur elles et ne plus en avoir peur !



Début janvier 2022, nous vous inviterons à venir rencontrer Pierre Cocolon, auteur du livre « Mon chemin d'adoption » lors d'une permanence le samedi matin. Son livre vous invite sur les routes de Saint Jacques de Compostelle, certes, mais plus qu'un pèlerinage, plus qu'un chemin de foi, ce fut surtout un chemin de rencontres. De celles qui vous changent, qui influent sur votre destin et même parfois de celles qui vous emmènent sur le chemin de l'adoption....

Pour mémoire, les horaires d'ouverture* de la médiathèque de Charnècles sont depuis le 1^{er} septembre** :

• **Mercredi : 16h00- 19h00**

Samedi : 10h00 - 12h30

*présentation obligatoire du pass sanitaire pour toute personne de 18 ans ou plus. Les gestes barrière restent en vigueur : lavage des mains à l'entrée, port du masque et respect de la distanciation.

**en raison de difficultés d'organisation internes liées au pass sanitaire, nous ne sommes temporairement pas en mesure d'ouvrir la permanence habituelle du lundi et vous remercions de votre compréhension. Nous rappelons qu'une boîte retour est à votre disposition à l'extérieur de la médiathèque. Les réservations sont toujours disponibles à partir du portail biblio-paysvoironnais.fr. Vous pouvez également vous rendre dans une autre médiathèque du réseau du Pays Voironnais pour emprunter et rendre vos documents.

La vie associative

Kishinkai Aïkido

L'aïkido est un art martial japonais développé au XX^{ème} siècle. C'est une discipline qui se pratique aussi bien à mains nues qu'avec des armes (sabre, bâton, couteau), qui comprend des frappes, des projections et des immobilisations. L'aïkido est un art martial sans compétition.



Que peut vous apporter l'aïkido ?

Les arts martiaux japonais reposent sur le triptyque corps, esprit et technique. Au travers de l'apprentissage technique et du travail plus libre, vous obtiendrez un corps adapté à la pratique martiale (souplesse, relâchement, tonicité), développerez une connaissance technique, et améliorerez votre mental (concentration, résilience au stress...)

Qui sommes-nous ?

A Charnècles, nous diffusons la pratique de l'école Kishinkai fondée par Léo Tamaki, une pratique qui concilie tradition et évolution. Nous sommes présents à Charnècles depuis septembre 2015. L'inscription au club offre également l'accès au cours du vendredi midi à Grenoble. Par ailleurs, des stages de perfectionnement sont proposés plusieurs fois dans l'année.

Pour qui ?

Ados dès 12 ans, adultes, hommes et femmes. La pratique ne reposant pas sur la force physique, elle convient à tous. Nous avons deux créneaux pour des cours tous niveaux, et un cours réservé aux pratiquants avec plus d'expérience.

Contact :

kishinkai38@gmail.com

Simon : 0650738399

www.kishinkai38.fr

Les Petits Potes

« Les Petits Potes » est une association proposant aux familles des communes du cœur vert un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans et un encadrement de projets pour les ados de 13 à 16 ans.

L'association forme et recrute régulièrement des animateurs.

Du 20 au 24 décembre : accueil de loisirs de Noël dans les locaux de l'école de La Murette

Pour postuler, inscrire vos enfants ou obtenir plus d'informations, rendez-vous sur <http://lespetitspotes.org/>

Facebook : Association Les Petits Potes

Tél. : 06 73 80 35 21



Les Petits Potes
Accueil de loisirs

Périodes d'ouverture 2021-2022

Vacances d'automne : du 25 octobre au 5 novembre (hors 1er novembre)
Inscriptions du 8 au 14 octobre

Vacances de Noël : du 20 au 24 décembre
Inscriptions du 26 novembre au 3 décembre

Vacances d'hiver : du 14 au 25 février
Inscriptions du 21 au 28 janvier

Vacances de printemps : du 18 au 29 avril
Inscriptions du 25 mars au 1er avril

Vacances d'été : À partir du 11 juillet
Inscriptions du 27 mai au 10 juin

La vie associative

Une belle reprise pour la Gymnastique Volontaire Charnècles Saint-Cassien

Après une année 2020-2021 entachée par la crise sanitaire, nous avons pu démarrer la saison 2021-2022 plus sereinement. Ceci au grand bonheur de nos quelque 300 adhérents, heureux de retrouver une activité physique et de recréer du lien social.

La GV propose 17 cours de gym par semaine (gym cardio, gym douce, stretching, Pilates, Qi gong, yoga) dans les salles de Charnècles et Saint-Cassien, et 2 cours d'aquagym à la piscine de Coublevie. Il reste de la place dans certains cours, surtout en aquagym le lundi soir de 20h à 21h et le samedi matin de 10h à 11h.

Il est toujours possible de s'inscrire.



La section des randonneurs (d'environ une cinquantaine de personnes) est répartie à l'assaut des sommets (comme ici la tête des Chaudières dans le massif du Vercors) avec quelques nouvelles adhésions cette année. Un beau programme de sorties les lundis et mercredis est élaboré tous les mois et de nouveaux week-ends et treks sont prévus cette année (lac de Salagou, Calanques, gorges du Tarn, vallée de la Vallouise, massif des Bornes, trek dans les Pyrénées)

Nous avons aussi élaboré un beau programme de manifestations pour cette saison pour permettre à nos adhérents de se rencontrer dans un autre contexte que les cours de gym ou les chemins de randonnées : la galette des rois, la soirée culturelle, une sortie visite en bus (destination encore à définir) et un repas de fin d'année.

Le site internet de la GV et la page Facebook sont très régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à les consulter :

<https://sites.google.com/site/gvcharneclesstcassien/>

<https://www.facebook.com/GVCharnèclesSaintCassien>

Moirans-Danse

Créée en Janvier 2015, « Moirans-Danse » est une association de danse de salon en couple. Elle est le fruit de l'initiative d'Andrée et Aldo Piccarreta, président et professeurs de danse de salon, de Marie-Christine Veyet, trésorière et Colette Mélanie, secrétaire.

Dès octobre 2016, l'association s'est étoffée d'un site internet «<http://www.moiransdanse.academy>», créé et animé par Pascal Praly, vice-président.

L'association propose chaque année des séances de découverte pour débutant, ainsi que pour des niveaux intermédiaires et avancés dans les domaines de :

- Danses latines (Salsa, Bachata...)
- Danses de salon (Tango, Cha cha cha, Valse...)
- Rock & Rock Swing (Lindy Hop...)

Chaque année le nombre d'adhérents s'accroît. Pour la rentrée 2021, nous avons 65 inscrits.

Les cours se déroulent principalement à l'espace Jacques Barfety, salle « Émile Fontanet » à Moirans, le mardi après-midi et soir. Pour la saison 2021/2022, nous avons complété l'offre avec une séance « danses latines » le lundi soir à Charnècles, salle « La Sure », où nous avons aussi récemment offert une après-midi découverte dans le cadre du Téléthon.

Pour tout renseignement, notre e-mail : moiransdanse@orange.fr



La vie associative



Sou des écoles

Le Sou des Écoles de Charnècles a connu une année 2020-2021 en demie teinte, comme nombre d'associations. En effet, la crise sanitaire a bouleversé l'organisation des manifestations prévues, et la kermesse a été annulée pour la deuxième année consécutive.

Malgré tout, l'association a pu participer financièrement aux activités pédagogiques organisées par les enseignants. Ainsi, les ventes de raviolis, sapins de Noël et de sacs personnalisés avec les dessins des enfants, ainsi que la tombola ont permis aux élèves de l'école de bénéficier, entre autres, d'un cycle « jardin » pour toutes les classes, de séances d'escrime ou de musique.

L'**assemblée générale**, qui a rencontré un véritable succès cette année, s'est déroulée le 28 septembre dernier. A l'issue, le bureau a été réélu dans sa majorité avec quelques changements. Il se compose de Solène MICHALAT, présidente, Elodie CHARRETON, vice-présidente, Amandine PERRIN, secrétaire, Yannick MAURICE, secrétaire adjoint, Alicia DARTORA, trésorière et Amandine RIVAL, trésorière adjointe.

L'objectif pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022 est de financer les **projets pédagogiques de l'équipe enseignante**. Des projets communs autour du cinéma et du jardin seront proposés, des séances de voile pour les CM1/CM2 et d'équitation pour les CP/CE1/CE2 auront également lieu. Pour les plus petits sera proposé une sortie au zoo de Fitolieu, d'autres actions sont encore à définir.

Ainsi l'équipe du Sou a prévu des actions qui se dérouleront tout au long de l'année. Nous avons proposé notre traditionnelle **vente de raviolis** d'automne qui a encore connu un véritable succès. Nous renouvelons également la **vente de sapins de Noël** et proposons cette année une **vente de chocolat** pour les fêtes.



Le 1^{er} octobre a eu lieu le premier **goûter du sou**, nous proposons à la sortie de l'école une vente de gâteaux, crêpes et sirop, ce moment convivial sera proposé un vendredi par mois !



La **fête d'halloween** s'est déroulée le samedi 30 octobre, et a rencontré un véritable succès. Une soirée déguisée, avec restauration et musique sur place, les parents ont répondu présents pour le plus grand bonheur des enfants !



Nous avons hâte de pouvoir partager de nouveau des moments d'échanges et d'amusement. Pour nous joindre et en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par mail : soudesecoles.charnecles@gmail.com ou au 07.49.39.16.94 et à consulter notre page Facebook.

A très bientôt.

L'équipe du Sou des Écoles de Charnècles

USEP

Le 17 novembre, les enfants inscrits à l'USEP ont pu profiter d'une sortie au Jump Park d'Eybens. L'USEP a financé la sortie et le goûter, avec une participation de la municipalité pour le bus.

Une super sortie, avec une très bonne ambiance, les enfants ont adoré, et les parents accompagnateurs aussi. A refaire !

DUNK ZONE DODGE ZONE
FREE JUMP TUMBLING LINE
STUNT ZONE BAC À MOUSSE



La vie associative

AIPE - Association Intercommunale

Être parent, ça fatigue !

Vous souhaitez améliorer votre qualité de vie personnelle et vos capacités relationnelles dans votre rôle de parent ?

L'Association Intercommunale pour la Petite Enfance (AIPE) se fait le relais de l'Université de Grenoble pour vous proposer de participer à des ateliers de mise en pratique afin d'apprendre à mieux utiliser ses ressources, mieux vivre son stress et ses émotions de parents.

Ces ateliers sont proposés dans le cadre d'une étude nationale, financés intégralement par la CAF de l'Isère, la région AURA et le Centre Bergeret et sont donc totalement gratuits pour les parents.

Tout au long des 8 séances, vous serez accueillis et encadrés par Anne-Laure Drouard Channel, formatrice rattachée à l'Université.

Au programme : (ré)apprendre à prendre soin de soi pour mieux prendre soin de nos enfants.

Les séances se dérouleront les mardis soirs à 19h30 à partir de janvier 2022.

Renseignements et inscription à l'AIPE au 07 49 83 62 07 /

aipetite.enfance@gmail.com.

Retrouvez toutes nos actions sur aiperam.canalblog.com.



Insert'sport! - Charnècles

L'Ufolep Isère forte de son expérience dans le domaine des Activités Physiques Adaptées et Santé propose des séances de sport adapté pour les jeunes en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

La mairie de Charnècles met à disposition son gymnase, le mardi de 17h30 à 19h00, afin d'accueillir les 8 - 14 ans sous prescription médicale. Ces enfants peuvent sortir d'hospitalisation, être atteints d'une affection longue durée ou avoir un handicap. Les séances multisports en petit groupe permettent l'épanouissement de chacun.

Auprès d'une enseignante en Activités Physiques Adaptées, ils vont évoluer dans un climat de bienveillance et d'écoute afin de bouger en s'amusant !

Renseignements et informations auprès de l'UFOLEP Isère :

sportsociete38@ufolep.org

04.76.31.32.98



L'école

Pré-inscriptions

Votre enfant est né en 2019 : il fera sa rentrée au groupe scolaire Germinal en septembre 2022. Nous vous invitons à passer en mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin de procéder à sa pré-inscription.

Une période délicate qui a vu les 6 classes de l'école fermer tour à tour pour quelques jours du fait de la positivité Covid-19 de quelques élèves, mais les activités continuent. Les élèves ont ainsi pu participer au Courseton, au festival Livre à Vous, au projet Land Art proposé par la médiathèque, à des séances « École et cinéma », et bien d'autres choses.

Les enfants en garderie du matin ont réalisé comme chaque année de magnifiques dessins qui seront joints au colis de Noël du CCAS. 120 dessins cette année, qui raviront nos anciens ! Merci à tous.

Mathador

En CM1-CM2, le concours de calcul mental Mathador a repris. Il s'agit d'un concours de calcul mental collaboratif à la manière du compte est bon. La classe reçoit chaque semaine un tirage à résoudre en 4 minutes en utilisant tous les nombres et les 4 opérations pour atteindre un nombre cible.

Exemple de tirage : 2, 5, 8, 11, 15 et la cible est 25

2 coups Mathador possibles, à vous de jouer !

Solutions

$$\begin{aligned} 50 : 2 &= 25 \\ 45 + 5 &= 50 \\ 3 * 15 &= 45 \\ 11 - 8 &= 3 \end{aligned}$$

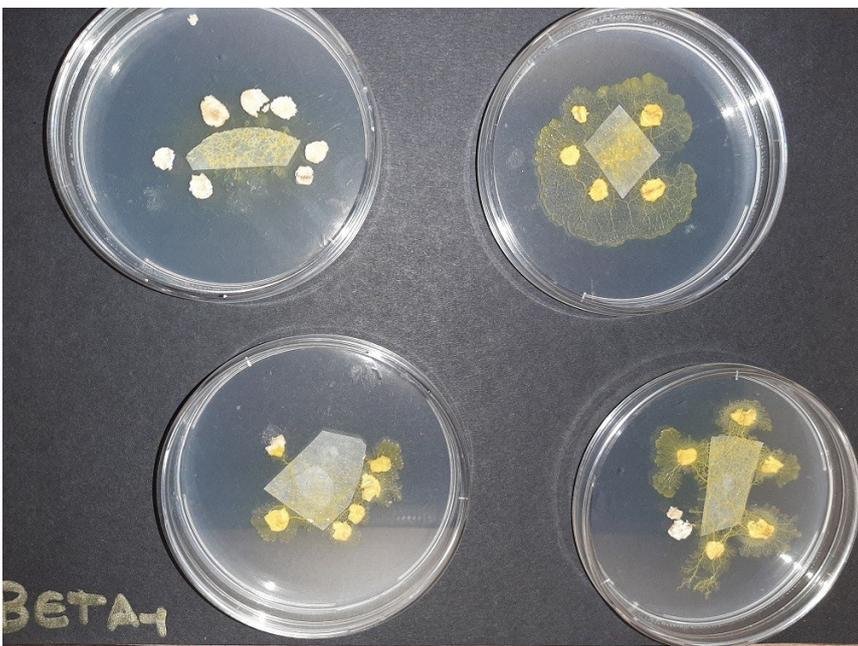
$$\begin{aligned} 5 * 5 &= 25 \\ 13 - 8 &= 5 \\ 26 : 2 &= 13 \\ 11 + 15 &= 26 \end{aligned}$$

#Elèvetonblob

La classe de CM1-CM2 a participé à l'expérience de science participative #Elèvetonblob en lien avec Thomas Pesquet alors dans l'ISS au cours du mois d'octobre.

Nous avons tout d'abord réussi à réveiller nos blobs puis avons conduit de nombreuses expériences et dernièrement nous les avons rendormis.

Phase de réveil



Rendormi



#Elève-tonblob - quelques expériences

Apéritif



Barrière



Coloration



Blob au jardin



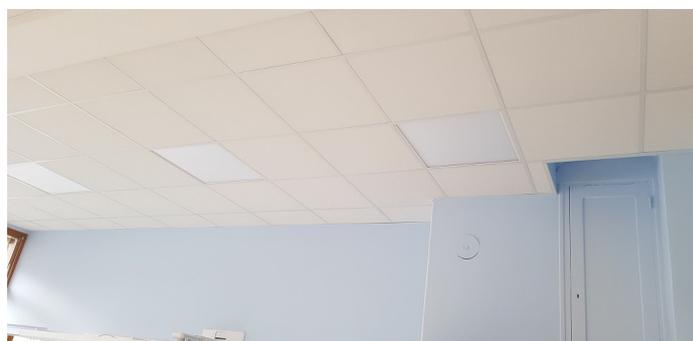
L'école

Travaux

Les travaux des salles de classe et du dortoir sont maintenant terminés, avec de vrais gains en confort thermique et acoustique, ainsi qu'en qualité d'éclairage, salués par tous les utilisateurs. En voici le bilan financier, et quelques photos.

Dépenses (TTC)	
Lot 1 - Démolitions (Patruno)	3 312,00 €
Lot 2 - Doublage (Patruno)	28 707,60€
Lot 3 - Sols (Patruno)	1 440,00 €
Lot 4 - Peintures (Patruno)	23 088,00 €
Lot 5 - Électricité (JF Elek)	5 596,80 €
Plomberie (MC Plomberie)	937,50 €
Store (Alu Stores Métal)	4 407,60 €
Fenêtres et volets (Ribeaud)	15 229,63 €
Électricité volets (JF Elek)	162,00€
Mobilier (Wesco)	1 117,55 €
Diagnostic plomb (Very Diagnostic)	1 538,80 €
Coordination (Alpes Contrôles)	1 086,00 €
Maitrise d'œuvre (Acore)	7 824,00 €
TOTAL	94 447,48 €

Recettes	
Subvention du Conseil Départemental de l'Isère (60 % du montant hors taxes dans le cadre du plan école)	45 618,95 €
RESTE A CHARGE COMMUNAL	48 828,53 €



Regards (neufs) sur le patrimoine

Journées du patrimoine

Prolongation pour les classes maternelles

Quand les petits élèves sont venus visiter l'exposition du patrimoine, tout de suite leurs maitresses ont eu envie de les emmener découvrir ce patrimoine, sur place.

C'est ainsi qu'un mardi matin, avec un beau soleil, les institutrices avec les cinquante petits, entourés des ATSEM, et de parents, sont partis en direction de Bois Vert. Mené par Andrée Budillon, le groupe s'est égayé sous les noyers, les vignes, ce paysage qui représentait une grande partie de notre patrimoine « vert ». Chacun a pu ramasser des noix, cueillir et goûter au « baco », raisin traditionnel de notre village. Même croquer dans une pomme tout en ramassant des feuilles pour leur herbier. Montée Saget, ils sont passés sous la tonnelle de kiwis, ont dégusté quelques figues en passant devant les poules qui caquetaient de plaisir de voir autant de petits enfants !

En descendant tout le monde a vu la peinture de Saint-Roch, un des saints protecteurs du village, sur la façade d'une maison du centre, avant d'aller voir le lavoir du Puits Barral. Après un passage à l'église, représentant le patrimoine bâti, datant de 1873, avec les grandes sections (les petits rejoignant leur classe), la balade se poursuit à la Gouterie où l'on a vu un beau séchoir à noix ancien suspendu sous le toit d'une des plus anciennes maisons du village. Retour par le raidillon, arrivée par derrière l'école et rentrée par la cantine ! Un peu fatigués mais ravis les petits avaient de belles choses à faire voir et à raconter à leurs parents.



La vie communale

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue en présence de madame le maire et son conseil municipal, des représentants des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, d'un représentant de la brigade de gendarmerie de Renage, et de nombreux habitants de tous âges.

Elle a été l'occasion de remettre à Roger Letellier la croix du combattant, qui honore son engagement pour la France au cours de la guerre d'Algérie.



Le monument aux morts, un centenaire toujours là !

Un monument aux morts est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats. Il demeure le témoin historique de l'histoire de la commune, les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale. Comme dans pratiquement toutes les communes, les habitants décident d'ériger un monument en honneur de ces soldats morts, en leur souvenir et en leur mémoire.

A Charnècles, une souscription a rapporté un millier de francs, la municipalité participa au reste de la dépense. Il fut inauguré le 18 novembre 1921.

En entrant dans le cimetière, nous nous trouvons devant ce monument avec les vingt-deux noms de nos concitoyens, morts durant la guerre de 14/18 et deux au cours de la seconde guerre mondiale.

Les commémorations

Tous les ans ont lieu des commémorations, devant le monument aux morts :

- Le 19 mars : on se rassemble pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. Les accords d'Évian, signés le 18 mars 1962, se traduisaient immédiatement par un cessez-le-feu applicable dès le lendemain.
- Le 8 mai : c'est la fin de la Seconde Guerre mondiale et la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. L'acte de capitulation du Troisième Reich est signé le 8 mai 1945.
- Le 11 novembre : on se souvient de l'armistice marquant la fin des combats de la première guerre mondiale (1914-1918). Il fut signé le 11 novembre 1918 dans un wagon, dans la clairière de Re-thondes en forêt de Compiègne.



La vie communale

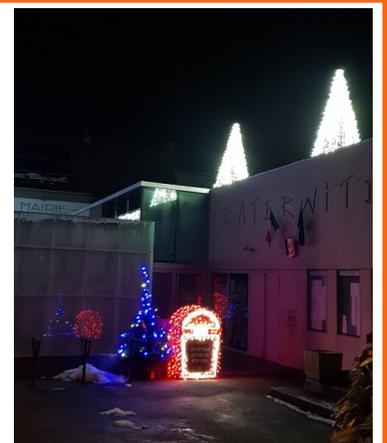
Les illuminations de décembre...



Boîte aux lettres du Père Noël

Cette année encore le Père Noël a déposé sa boîte aux lettres dans notre village, devant la mairie. Chaque enfant a ainsi pu facilement transmettre son courrier au Père Noël qui a envoyé régulièrement ses lutins relever les nombreuses lettres.

Il se murmure même qu'on aurait aperçu le Père Noël en personne quelques jours avant les vacances tant attendues...



Le climat...

6^{ème} rapport d'évaluation du GIEC

Le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) a rendu cet été la première partie de son 6^{ème} rapport d'évaluation sur « les bases scientifiques physiques ». En voici quelques éléments.

Depuis plus de 30 ans, le GIEC dresse l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts et les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement. Cette production scientifique est au cœur des négociations internationales sur le climat. Elle est aussi fondamentale pour alerter les décideurs et la société civile.

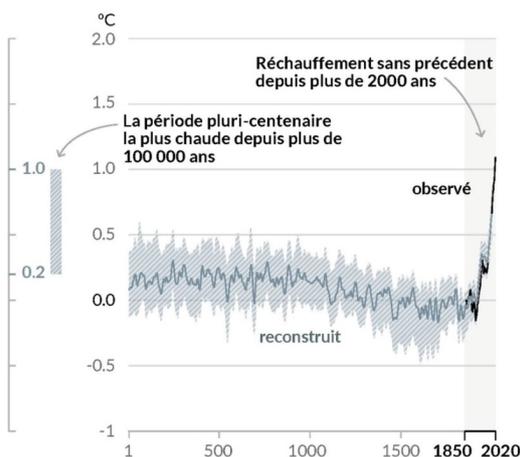
L'ÉTAT ACTUEL DU CLIMAT

Au cours des dix dernières années, la température moyenne a été plus chaude de +1.09°C comparé à la période 1850-1900. La part directement imputable aux activités humaines est estimée à 1.07°C, soit la quasi-intégralité du réchauffement observé. La surface de banquise arctique a diminué de 40 % en fin d'été comparé à 1949-88. Les températures actuelles dépassent le maximum de la période la plus chaude de ces derniers 100 000 ans. La responsabilité humaine du réchauffement climatique est incontestable : seules les simulations qui tiennent compte du changement de la composition chimique de l'atmosphère par nos émissions de gaz à effet de serre parviennent à reproduire les températures observées. Les simulations qui ne tiennent compte que des facteurs naturels simulent un climat stable, très éloigné du réel observé.

La Terre montre dans toute sa géographie et dans toutes les composantes de ses écosystèmes les signes d'une accélération du changement climatique : vagues de chaleur, fonte des glaces, niveau de la mer (+20 cm depuis 1901), acidité des océans, ...

Changements de la température de surface globale par rapport à 1850-1900

a) Changement de la température à la surface du globe (moyenne décennale) tel que reconstruit (1-2000) et observé (1850-2020)



b) Changement de la température à la surface du globe (moyenne annuelle) tel qu'observé et simulé avec les facteurs humains et naturels et les facteurs uniquement naturels (sur la même période de 1850 à 2020)

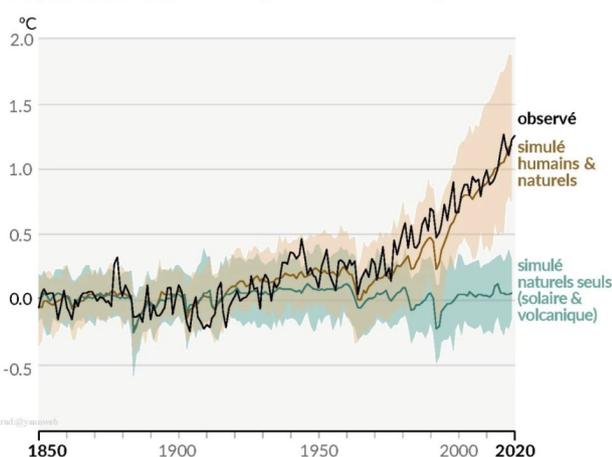


Figure SPM.1: Histoire du changement de la température mondiale et causes du réchauffement récent.

FUTURS CLIMATIQUES POSSIBLES

5 scénarios ont été simulés par le GIEC, traduisant diverses évolutions futures en termes de population, de développement économique et technologique et de politiques environnementales. Ils sont utilisés pour faire tourner des modèles climatiques globaux dont les grandes conclusions sont les suivantes :

- Même en cas de réduction immédiate des émissions de GES, la barre des +1,5°C sera atteinte et a une chance sur deux d'être dépassée d'ici 2040.
- La baisse rapide des GES permettrait toutefois de fortement limiter le réchauffement d'ici 2100 : entre 1,4 et 1,8°C, tandis qu'il atteindrait 2,7 à 3,6°C dans les scénarios intermédiaires et 4,4°C dans le pire des scénarios.
- Une différence de 0,5°C de réchauffement planétaire a des conséquences majeures, surtout sur la fréquence des événements extrêmes.

RISQUES CLIMATIQUES ET ADAPTATION RÉGIONALE

Les précipitations extrêmes et les inondations associées seront plus fréquentes et plus violentes dans de nombreuses régions du globe. À +2°C, les précipitations moyennes devraient augmenter dans plusieurs régions, notamment en Europe du nord. Les vagues de chaleurs seront beaucoup plus fréquentes et intenses.

LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE FUTUR

Respecter l'accord de Paris pour limiter le réchauffement à 1,5°C est impossible sans une réduction majeure et immédiate des émissions de GES impliquant d'arriver à la neutralité carbone d'ici 2050.

Limiter la hausse des températures implique de respecter un budget carbone strict. Le respect de ces budgets carbone suppose de ne pas utiliser la majeure partie des énergies fossiles disponibles en sous-sol. Et donc des transformations technologiques, économiques, sociales, culturelles et politiques majeures.

Chaque tonne de CO₂ émise contribue au réchauffement de la planète.

Augmentation de la température de surface mondiale depuis 1850-1900 (°C) en fonction des émissions cumulées de CO₂ (GtCO₂) .

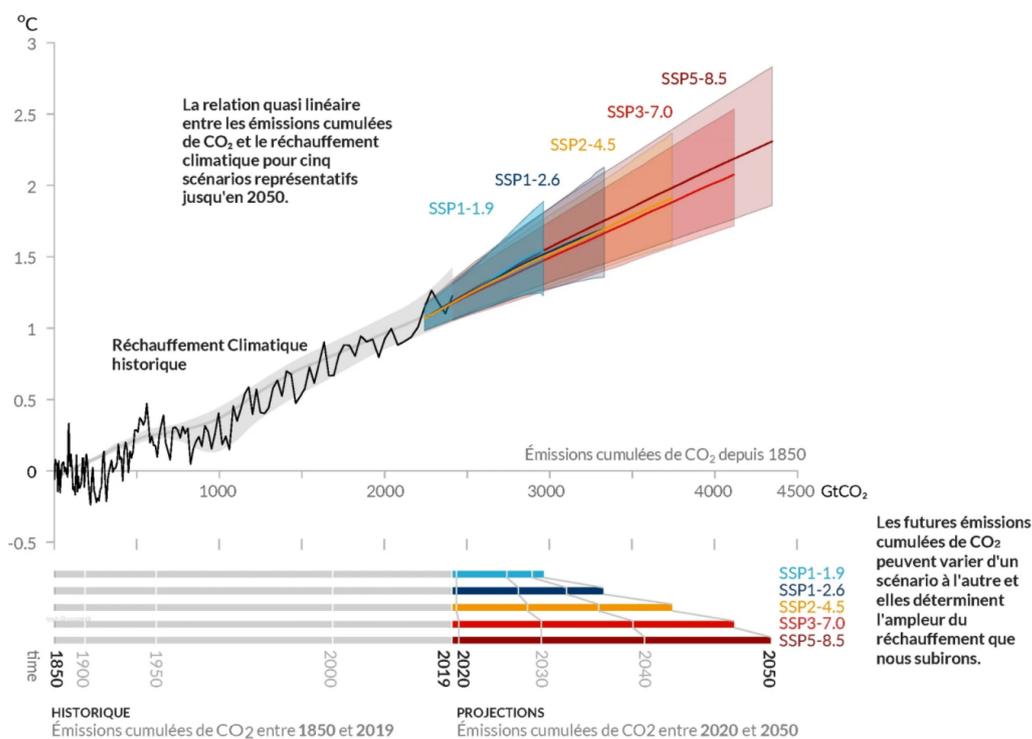
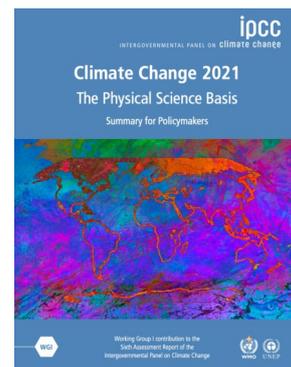


Figure SPM.10: Relation quasi-linéaire entre les émissions cumulées de CO₂ et l'augmentation de la température de la surface du globe.

Le climat que les générations actuelles et futures vont connaître dépendra des émissions à venir. Leur réduction rapide limitera les changements. À l'inverse, continuer sur notre lancée conduira à des bouleversements plus importants, plus rapides, qui affecteront progressivement toutes les régions du monde, et auxquels nos sociétés ne sont pas préparées. Certains changements dureront des siècles ou des millénaires : nos choix d'aujourd'hui auront des conséquences pendant très longtemps.



Pour aller plus loin :

- Rapport intégral (en anglais) : <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/>
- Des éléments en français ici : <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

La transition écologique au Pays Voironnais

Au regard de l'actualisation des grands indicateurs territoriaux, reflétant la dynamique territoriale de transition écologique, il est nécessaire de poursuivre les efforts engagés, tout particulièrement en matière de réduction des gaz à effet de serre, développement des énergies renouvelables et préservation du rôle de puits de carbone du territoire. Pour ce faire, plusieurs actions peuvent être déterminées comme prioritaires afin d'atteindre des résultats significatifs d'ici la fin du mandat en 2026.

En premier lieu, il est impératif de promouvoir la **sobriété**, afin de créer les conditions d'une **modération de la consommation énergétique et foncière** en priorisant les besoins essentiels et nécessaires au fonctionnement du territoire. Par exemple : lutte contre l'étalement urbain, incitation au covoiturage et à l'autopartage, lutte contre le gaspillage alimentaire.

En second lieu, et partant du constat que le réchauffement climatique est déjà en place et que les températures vont continuer à augmenter pendant de nombreuses années, il est indispensable d'**adapter** le Pays Voironnais à **une chaleur et une sécheresse croissantes**. La planification et l'aménagement du territoire jouant un rôle essentiel dans cet objectif au même titre que la **préservation de la ressource en eau** et de la **biodiversité** mais également l'**adaptation de l'agriculture et de la sylviculture** à davantage de sec.

En troisième lieu, il est nécessaire de développer la **production d'énergies renouvelables locales** afin de décarboner la production énergétique, garantir l'autonomie énergétique du territoire et sa résilience en cas de ruptures d'approvisionnements ou de renchérissement du coût de l'énergie.

Par ailleurs, constatant que les **transports** sont le premier contributeur territorial de Gaz à Effet de Serre, un effort conséquent doit notamment être engagé pour développer la pratique du vélo, à travers la mise en place de services et d'infrastructures dédiés. Mais également en matière de transition énergétique des véhicules en créant les conditions acceptables à la mutation du parc automobile. Enfin et considérant que 40 % des GES liés aux transports sont le fait du fret, il est nécessaire de mobiliser davantage les transporteurs locaux et d'étudier l'intérêt de mettre en place une plateforme de mutualisation « derniers kilomètres ».

Concernant le **secteur industriel**, accompagner les grandes entreprises consommatrices d'énergie du territoire à décarboner leurs activités est nécessaire, dans une logique de gains de compétitivité permettant de conserver l'important tissu industriel du territoire (24 % d'emplois industriels sur le territoire).

Pour renforcer l'accompagnement des entreprises du **secteur tertiaire privé**, nous souhaitons mettre en place un guichet unique d'informations aux entreprises sur la transition énergétique au même titre que ce qui est déjà fait sur le logement à travers l'Espace Info Energie.

Enfin et concernant les **logements**, il est nécessaire de poursuivre un plan massif de rénovation énergétique en créant les conditions d'accompagnement et de financement des différents porteurs de projets (voir ci-contre).

Si les mesures présentées ici ne sont pas exhaustives, elles permettent déjà de créer les conditions pour engager le territoire dans la transition écologique et d'atteindre en partie les objectifs ambitieux fixés dans le Plan Climat Air Energie du Territoire tout en engageant d'autres acteurs à concourir à la réalisation de ces objectifs.

... on fait quoi ?

Aides économies d'énergie

Pour vous encourager à réaliser des travaux d'économies d'énergie, le Pays Voironnais vous propose des aides pour isoler votre logement ou changer votre système de chauffage.

Toutes les informations sur :

<https://www.paysvoironnais.com/aides-economies-d-energie/aides-economies-d-energie-841.html>

C'est décidé,
JE CHANGE
ma cheminée
ou mon poêle !

600 à 1 000 € d'aide !

- de pollution
- de confort
- de performance
- de valeur à mon logement

PRIME AIR BOIS

*Remplacement de votre ancien chauffage bois par un appareil performant (bûches ou granulés)

+ D'INFOS : 04 76 23 53 50

www.paysvoironnais.com/services/logement

Logo: Pays Voironnais - Communauté du Pays Voironnais

POUR TOUS

CHANGEZ VOTRE CHAUDIÈRE FIOUL OU GAZ PROPANE

POUR UNE CHAUDIÈRE BOIS

1 ÉNERGIE RENOUVELABLE
+ PROPRE, + LOCALE

PRIME À LA CONVERSION

Jusqu'à **3 000 € d'aide*** en + des aides existantes

Moins polluante
(10 fois moins de CO₂)

Moins chère au quotidien
500 à 1 400 €/an d'économies

* Aide de 20% du montant TTC des travaux, plafonnée à 3000 €

+ D'INFOS : 04 76 23 53 50

www.paysvoironnais.com
rubrique services /logement

Logo: Pays Voironnais - Communauté du Pays Voironnais

Aide au remplacement des foyers ouverts ou inserts, foyers fermés, ... d'avant 2002

Aide à la conversion des chaudières individuelles fioul ou propane

Aides à l'isolation



Pour compléter les aides locales, le Pays Voironnais vous accompagne également dans l'obtention de vos « primes énergie » (ou CEE : Certificats d'Économie d'Énergie), octroyées lors de la réalisation de vos travaux d'économie d'énergie.

Repas des aînés

En raison du rebond de la crise sanitaire, les membres du CCAS se sont vus contraints d'annuler le traditionnel repas des aînés.

Cette année encore il sera remplacé par un colis, dont la distribution sera assurée par les membres du CCAS et les élus.



Mesures mises en place

Les membres du CCAS prennent contact avec les personnes fragiles ou isolées recensées sur notre commune pour leur apporter soutien et aides logistiques quand cela est nécessaire.

Ils renouvellent leur invitation à toute personne connaissant des difficultés en cette période de crise sanitaire à se signaler par téléphone à l'accueil de la mairie (04 76 91 07 29) ou par courriel (ccas@ville-charnecles.fr) et rappellent que le portage des repas reste un service accessible à tous.

Portage des repas

Les repas peuvent être réservés pour tous les jours de la semaine, ou pour certains jours seulement. Ce service peut être suspendu selon les besoins, ou mis en place ponctuellement. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la mairie.

Téléalarme

Un dossier est à retirer en mairie. Le règlement se fait entre le bénéficiaire et le prestataire.

Aides du CCAS

- Une aide ponctuelle aux personnes en recherche d'emploi peut être accordée aux demandeurs d'emploi, non indemnisés, âgés de 18 à 25 ans ainsi qu'à ceux âgés de plus de 50 ans. Le montant de l'aide forfaitaire s'élève à 50 €. La demande d'aide est renouvelable une fois au cours de la même année civile, si nécessaire.
- Une aide exceptionnelle, quelquefois urgente, et très ponctuelle, peut être attribuée au vu d'un examen de la situation de la personne. Le montant de cette aide, sous forme de bons d'achat prioritairement alimentaire (hors boissons alcoolisées), est de 100 €. Au-delà, s'adresser au centre Médico-social de Tullins.
- Une prime Vacances dont le montant est fonction du quotient familial du foyer peut être octroyée.
- Pour favoriser l'accès à la restauration scolaire de tous les élèves charnéclois, le CCAS peut prendre en charge 50% des frais pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 400 €.

Pour tous renseignements complémentaires tels que les conditions d'éligibilité à ces aides, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune, rubrique VIE MUNICIPALE/CCAS.

Adresses utiles

Centre Médico-social de Tullins (place Gambetta) Tél 04 76 07 91 60

- Service départemental développement social : Assistantes sociales, Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) et psychologues.
- Service départemental de PMI (lutte exclusion sociale, accès au logement, RSA, protection infantile, protection famille avec mineurs ou jeunes majeurs moins de 21 ans.



Maison départementale de l'Autonomie (MDA)

- Adresse : Maison du département – Voironnais Chartreuse 33 avenue François Mitterrand - Voiron
- Tél : 04 57 56 11 30
- La Maison de l'autonomie est ouverte à tous les Isérois concernés par la perte d'autonomie ou par le handicap mais aussi à leurs familles et aux professionnels chargés de les accompagner.
- Elle verse : L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
La prestation de compensation handicap (PCH adultes et enfants)

La Maison de l'emploi 40 rue Mainssieux Voiron Tél : 04 76 93 17 18

- Insertion des jeunes : conseil et accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans.
- Conseil professionnel des adultes
MIFE Centre Isère (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi).



ADEQUATION 33 Rue Hector Blanchet Voiron Tél : 04 76 32 72 80



- Le Groupe économique solidaire Adéquation est **au service de l'Homme, de l'Emploi et du Territoire**. Il existe depuis près de 30 ans sur le territoire Voironnais-Chartreuse. Il est aujourd'hui composé de 3 associations qui créent de l'emploi avec une même finalité : permettre à des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et sociales d'accéder au monde du travail. En répondant aux besoins de ses clients – particuliers, professions libérales, entreprises, associations, collectivités – le Groupe Adéquation permet l'inclusion par l'emploi et contribue au développement durable de son territoire.

Épicerie Solidaire Amandine Voiron

- Créée en mai 2010, l'épicerie Amandine est issue du regroupement de 7 associations œuvrant pour les plus démunis sur le Pays Voironnais. Elle permet à des personnes en difficulté de faire leurs courses à moindre coût, mais surtout, de les accompagner dans leurs achats et les aider à se projeter dans leurs besoins essentiels et les sensibiliser à leur consommation.



Le carnet

Souhaitons la bienvenue à

Alessio MINIO	né le 26 juin à VOIRON
Emy FORAISON	née le 5 août à VOIRON
Jeanne PICHET	née le 11 août à VOIRON
Julia BIJAOU	née le 13 août à VOIRON
Eléonore GONIN	née le 26 septembre à VOIRON
Hillona PETIT	née le 31 octobre à SAINT-MARTIN D'HÈRES



Ils se sont dit OUI

Sylvestre CHALUMEAU et Isabelle PIRES	le 19 décembre
Sébastien TRESKA et Anaïs ROUSSET	le 24 juillet
Marc BIGORNE et Camille DEAU	le 28 août
Sébastien FAROUZ et Chloé POUZERATTE	le 18 septembre

Ils nous ont quittés

André COLLY	le 7 juillet
Guy FALCOZ	le 3 août
Roger BUDILLON	le 11 octobre
Paulette ARGOUD	le 23 octobre
Roger VERNAY	le 31 octobre

Votre mairie

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Pour mieux vous servir, la mairie adapte ses horaires d'ouverture au public et vous accueille désormais (à compter du 3 janvier 2022), sur place ou au téléphone, selon les créneaux suivants :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	de 9h00 à 11h30	de 14h30 à 16h30
MERCREDI	de 9h00 à 11h30	
JEUDI	de 9h00 à 11h30	de 14h30 à 16h30
1^{er} et 3^{ème} SAMEDI du mois (hors vacances scolaires)	de 9h00 à 11h30	

Contacts

- **Accueil mairie** : 04.76.91.07.29
accueil@ville-charneclès.fr
- **Garderie et restaurant scolaire** : 04.76.65.26.29
- **Service périscolaire** : scolaire@ville-charneclès.fr
- **Urbanisme** : urbanisme@ville-charneclès.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie

(à compter du 3 janvier 2022)

Lundi : 9h00 - 11h30 et 14h30 - 16h30

Mercredi : 9h00 - 11h30

Jeudi : 9h00 - 11h30 et 14h30 - 16h30

Samedi * : 9h00 - 11h30

* : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, hors vacances scolaires

LADY

Fabricant de chaussures pour femmes
MAGASIN D'USINE



www.chaussures-lady.fr
410 Le Grand Chemin - 38140 Charnècles
04 76 91 41 19



GARAGE de CHARNÈCLES
Tél : 04 76 91 00 04 - Fax 04 76 65 22 90
Email : garagedecharnecles@orange.fr

Spécialiste **MERCEDES** et **TOYOTA**
Vente et réparations mécanique, carrosserie, peinture

TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES • RELAIS HERTZ

DÉPANNAGE 20H/24
515, route de Voiron - 38140 CHARNÈCLES

MAISON BROCHIER VALÉRIE

TRAITEUR

Pour toutes vos manifestations,
fêtes, apéritifs dînatoire, buffets...



Valérie BROCHIER
121 rue du 8 Mai 1945 38140 RENAGE
04 76 65 32 95 - valeo38@hotmail.fr

Vos réceptions :
Mon métier !



Fabricant isérois de panneaux de signalisation et de signalétique



EQUIPEMENT DE LA ROUTE
• PANNEAUX DE SIGNALISATION
• PRODUITS DE SÉCURITÉ

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE
• SIGNALÉTIQUE
• TOTEMS
• MOBILIER URBAIN

75 rue de l'Eygala - Centr'alp - 38430 Moirans
04 76 50 24 54 - accueil@pubalpes.fr

BAR TABAC LES PLATANES



Ouvert 7/7

455, le Grand Chemin 38140 Charnècles
Tél. 09 67 23 57 00
E-mail : barlesplatanes@outlook.fr



PME SERVICES

Partenaire d'AXELIUM Conseils
pme.services61@gmail.com
06 86 86 89 21

Social & Ressources Humaines :

- Paye, DSN, DPAE
- Solde de tout compte
- Contrats de travail et avenants
- Déclarations arrêt de travail, maladie
- Rupture conventionnelle
- Licenciement

Gestion :

- Prévisionnels
- Tableaux de bord
- Suivi mensuel entre le prévisionnel et le réalisé

Juridique :

- Création de société
- Formalités (transfert du siège social)
- Changement de gérant

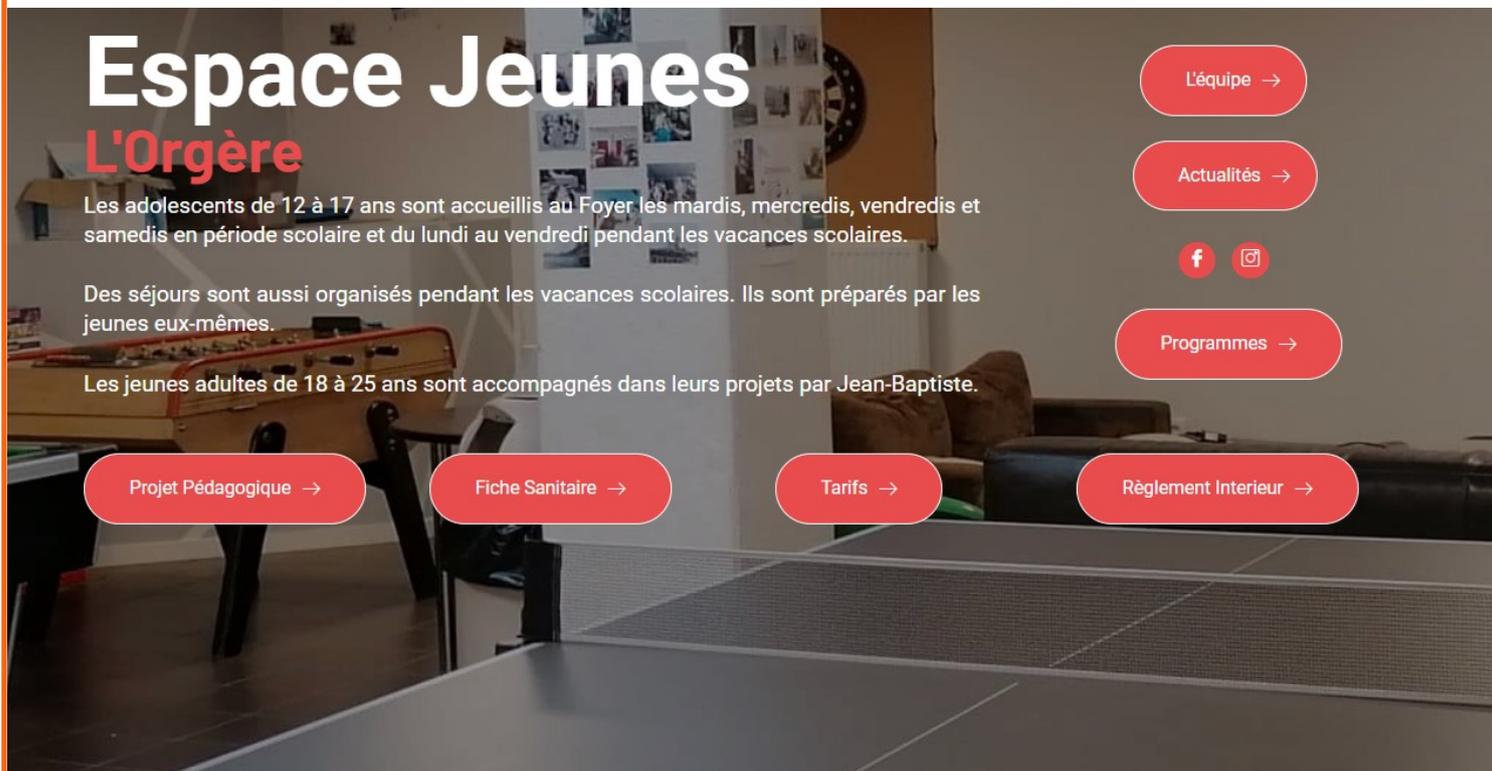
Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Nouveauté : le foyer est désormais ouvert le mardi de 16h à 18h pour les jeunes de 11 ans souhaitant découvrir l'espace jeunes.

Inscriptions et renseignements : 96 rue Sadi Carnot 38140 RIVES

contact@mjc-rives.fr - 04 76 65 21 45

Le secrétariat est ouvert le lundi de 14h à 19h, le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h, de 14h à 16h45, puis de 17h à 18h30 aux 3 fontaines, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 17h



Espace Jeunes

L'Orgère

Les adolescents de 12 à 17 ans sont accueillis au Foyer les mardis, mercredis, vendredis et samedis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Des séjours sont aussi organisés pendant les vacances scolaires. Ils sont préparés par les jeunes eux-mêmes.

Les jeunes adultes de 18 à 25 ans sont accompagnés dans leurs projets par Jean-Baptiste.

[L'équipe →](#)

[Actualités →](#)

[f](#) [📷](#)

[Programmes →](#)

[Projet Pédagogique →](#)

[Fiche Sanitaire →](#)

[Tarifs →](#)

[Règlement Interieur →](#)

Horaires d'accueil

Le mardi et le vendredi

L'inscription de 5€ au foyer est seule nécessaire pour le fréquenter.

Des soirées sont parfois organisées le vendredi.

Horaires hors vacances scolaires :
mardi de 16h à 18h, le vendredi de 16h à 20h

Le mercredi et le samedi

L'inscription de 5€ au foyer est seule nécessaire pour le fréquenter.

Des sorties à la journée sont parfois organisées.

Horaires hors vacances scolaires : 14h-18h

Les vacances scolaires

Tout au long de l'année es jeunes fréquentant l'espace Jeunes sont accompagnés dans leurs projets, notamment pour les séjours pendant les vacances scolaires.

Pour les adolescents qui ne partent pas en séjour, les animateurs organisent des sorties ou des animations de proximité.

Horaires pendant les petites vacances : du lundi au vendredi de 14H à 18h

Vous avez entre 11 et 21 ans ? Toute l'année, retrouvez des informations qui vous concernent sur les 2 panneaux installés dans les abribus « Centre-village » et « Mairie ». Ils vous sont dédiés.